

## REUNION DU CONSEIL EN DATE DU 23 SEPTEMBRE 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni ce jour à 18 h 30.

**Etaient présents** : Alain Pakosz – Jean-François Daly – Claudine Gorguet - Patrick Verdin – Michel Koniusz – Francis Sénéchal – Rolande Grolier – Edouarine Pecqueur – Nadine Leclercq – Michel Tiefenbach – Nathalie Evrard - Jean-François Delporte – Hervé Richard et Michel Tiefenbach.

**Excusée** : Martine Roussel (Procuration à Jean-François Daly)

**Secrétaire de séance** : Hervé Richard.

### **I – Délibérations**

Le Conseil Municipal,

- **à l'unanimité**, accepte l'intégration des communes de Beuvry-la-Forêt et Orchies à Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO),

- **à l'unanimité**, accepte de faire bénéficier aux personnes handicapées ou invalides un abattement de 10% à la taxe d'habitation.

- **à l'unanimité**, autorise M. le Maire à signer une convention et les actes correspondants pour l'implantation et l'entretien des trottoirs rue E. Branly (RD143).

- **à l'unanimité**, accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN de la communauté de communes des Vallons d'Anizy (Aisne) avec transfert de la compétence « assainissement collectif », l'adhésion de la commune de Quiery-la-Motte (Pas-de-Calais) avec transfert de compétence « eau potable » et « défense extérieure contre l'incendie », de la commune d'Hendecourt-les-Cagnicourt (Pas-de-Calais) avec compétence « eau potable », de la commune d'Auxi-le-Château (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences « eau potable », « assainissement collectif », « assainissement non collectif », « gestion des eaux pluviales urbaines », de la proposition d'adhésion à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 de la métropole européenne de Lille avec transfert des compétences « eau potable ».

- **à l'unanimité**, accepte la mutualisation avec la CCCO d'un groupement de commandes pour l'achat de sel de déneigement.

- **à l'unanimité**, autorise M. le Maire à assister au Congrès des Maires de France qui aura lieu les 17, 18 et 19 septembre 2015. Les frais inhérents à cette mission seront pris en charge par la commune.

- **à l'unanimité**, émet un avis favorable concernant la reprise des tombes à l'abandon au cimetière.

- **à l'unanimité**, accepte l'installation de cavurnes (caveaux permettant de déposer des urnes funéraires) qui pourra accueillir un maximum de 4 urnes et la création

d'une concession trentenaire de 1m<sup>2</sup> au cimetière au tarif de 300€ à compter du 1/10/2015.

- **à l'unanimité**, accepte la révision du règlement du cimetière relative à la création de cavurnes.

- **à l'unanimité**, accepte le versement d'une subvention exceptionnelle de 500€ à l'Association des parents d'élèves pour la prise en charge des repas lors de la visite des écoliers anglais à l'école S. Lanoy de Erre.

- **à l'unanimité**, approuve le rapport d'activité annuel 2014 du Syndicat Intercommunal de Gestion de la Piscine d'Hornaing (SIGPH).

- **à l'unanimité**, approuve la motion d'alerte aux pouvoirs publics en proposant son soutien à l'association des maires de France concernant la baisse des dotations aux communes.

- **à l'unanimité**, approuve les décisions modificatives suivantes au BP 2015 :

Investissement : dépenses

Ch 020 Article 020 (dépenses imprévues)	- 22 083.47 €
Ch 20 Article 202 (frais liés aux doc. d'urbanisme)	20 513.64 €
Ch 16 Article 1641 (emprunt en €)	1 569.83 €

Fonctionnement : dépenses

Ch 022 Article 022	- 1 735.00 €
Ch 65 Article 6574 (subvention aux associations)	500.00 €
Ch 66 Article 66111(intérêts réglés à échéance)	835.00 €
Ch 66 Article 6688 (commission d'emprunt)	400 €

- **à la majorité**, autorise l'Association Mandarine (mutuelle santé) à faire ses propositions aux administrés de la commune. *Abstention de M. Michel Tiefenbach.*

## **II – Travaux**

II – 1 : Réhabilitation de la boulangerie. L'entreprise Cergnul a commencé les travaux de réhabilitation. Le planning établi est respecté et permet d'envisager la réception à la fin du mois d'octobre ou tout début novembre.

II – 2 : La restauration de l'église a commencé le 1<sup>er</sup> juin 2015 pour une durée de 10 mois. Les travaux de désamiantage ont commencé le 3 septembre comme prévu. Le planning d'intervention est respecté.

II – 3 : Travaux rue Rompteaux prolongée. Les travaux ont été réalisés par Noréade et la réfection de la voirie commencera le 28 septembre 2015.

II – 4 : Cimetière : Les travaux d'accès au cimetière viennent de débiter. Une allée sera réalisée en enrobé et les côtés aménagés.

II – 5 : Les travaux d'assainissement rue J. Jaurès ont commencé et dureront environ 4 mois dans l'espoir de mettre fin aux inondations de ce quartier lors des pluies d'orage. Noréade a d'ailleurs transmis un courrier d'explication aux riverains. Parallèlement le dossier technique pour le passage sous la voie SNCF doit être finalisé et le raccordement effectué à l'issue des travaux.

### **III – Situation budgétaire**

Au 23 septembre 2015 la situation budgétaire de la commune se présente comme suit :

Investissement

- Dépenses 167 087.05 €
- Recettes 120 879.94 € (Il faut y ajouter le résultat reporté 933 004.40 €)

Fonctionnement

- Dépenses 615 900.73 €
- Recettes 745 408.55 € (Il faut y ajouter le résultat reporté de 334 225 €)

L'Etat de consommation des crédits est conforme aux prévisions.

### **IV – Informations diverses**

- M. le maire rappelle au conseil qu'il a été décidé de donner le nom de « salle Jean-Marie LEROY » à la mémoire de M. Leroy disparu subitement le 16 juin 2015. Il ajoute qu'il est tout naturel que la municipalité rende hommage à cet entraîneur d'arts martiaux qui a tant fait pour son club (Tai-Jitsu Self Défense), en donnant son nom à la salle des arts martiaux de la commune. Une plaque commémorative sera apposée le 10/10/15 à 11h30 en présence de sa famille, des associations et des représentants de la municipalité.

- Nouvelles activités péri éducatives : Mme Grésillon, enseignante à l'école est volontaire pour prendre en charge une activité dans le cadre des NAP. Elle sera rémunérée sur la grille des heures supplémentaires accomplies par les enseignants à la demande des communes.

- M. le Maire communique à l'assemblée le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour 2014 suivant décret n°2000-404 du 11 mai 2000.

- M. Delanoy, conseiller départemental est intervenu auprès du Conseil Départemental pour le nettoyage des giratoires d'accès à l'autoroute et pour le traitement de la villa Denise ainsi que du carrefour D13 et D130.

- SDIS Nord : recueil des actes administratifs du Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours.

- Observatoire régional de santé : dossier n°43

- CCCO : compte-rendu de la réunion sur la lecture publique sur le territoire de Cœur d'Ostrevent.

- SCOT : observatoire de l'environnement climat n°3

- Agence de l'eau : chiffres 2015

- ACOMFrance : procès-verbal du Conseil d'administration du 6/07/2015 à Paris

- ACOMFrance : actes de la conférence débat sur l'exploitation des gaz de la lithosphère.
- ACOMFrance : compte-rendu du comité exécutif d'EURACOM
- Mission locale : rapport d'activité 2014
- Noréade : lettre des commissions consultatives des services publics n°39 (mai et juin 2015)
- Noréade : lettre d'actualité juridique de la fédération nationale de collectivités concédantes et des régies, département de l'eau.
- Note du SDIS concernant son fonctionnement
- PLIE du Douaisis : bilan d'activités 2014.

A l'issue de la séance M. Bailleul, présent dans le public questionne M. le Maire sur la procédure à suivre pour acheter une caverne.

L'ordre du jour étant épuisé, les membres présents n'ayant plus de remarque à formuler ni de question à poser, Monsieur le Maire a levé la séance à 20h40. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.